

Orano – Projet d’extension de l’usine d’enrichissement d’uranium Georges Besse 2

Concertation préalable du 1^{er} février au 9 avril 2023

Rencontre de proximité #3

Marché de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Le 21 février de 8h à 12h sur le marché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place de la Tour Neuve.

Représentants du maître d’ouvrage :

- Gille CREST, responsable communication externe et relations publiques, Orano
- Jennifer GIROD, responsable communication digitale supports et éditions, Orano
- Elodie MASSADOR, chargé de communication, Orano
- Naïs CIPRA, chargée de concertation, PARIMAGE

Garant de la CNDP : Denis CUVILLIER et Etienne BALLAN

Nombre de personnes rencontrées : 100

Nombre de documents distribués : 180 dépliants et 16 dossiers de concertation



Stand sur le marché de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Principaux thèmes d'échanges

La majeure partie des personnes rencontrées sur le marché ne se positionne pas directement sur le projet mais évoque le sujet du nucléaire au sens large, que ce soit sous l'angle de la gestion des déchets ou du mix énergétique.

- « *Ni pour ni contre, mais on aurait dû prévoir quelque chose pour les déchets. »*
- « *Que fait-on des déchets de la Hague ? »*
- « *On aurait pu faire autre chose, plutôt que le nucléaire seul. »*
- « *C'est Compliqué de se faire une opinion. Nucléaire ou pas ? »*
- « *Je ne sais pas quoi en penser. Pour s'en sortir, il faut toutes les sources d'énergie. »*
- « *On nous dit que le nucléaire est décarboné. Mais il engendre des déchets et des risques importants. »*

Certaines personnes ne connaissent pas le projet et demandent des explication (objectifs, caractéristiques, calendrier). De plus, plusieurs groupes de passants disent ne pas avoir d'avis sur le projet mais souhaitent en savoir davantage sur le projet, « par curiosité ».

Quelques participants s'affirment en défaveur du projet, souvent car ils se positionnent contre le nucléaire en général.

- « *Eurodif est à l'abandon et engendre des pollutions. Il faut des éoliennes plutôt qu'un investissement dans le nucléaire. »*
- « *Le nucléaire est une énorme poubelle. Il est nécessaire d'avoir un mix énergétique et de moins miser sur le nucléaire. »*
- « *Mieux si un développement d'un nouveau projet éolien, ici oui car du vent ! »*
- Un participant estime que les décideurs n'entendent pas les arguments contre le développement du nucléaire.

D'autres participants disent être favorables au projet notamment pour des raisons économiques et de création d'emplois.

- « *Pourvu que le projet crée des emplois »*
- « *Je ne suis pas contre, du moment que cela créé des emplois »*
- De nombreuses questions ont ainsi porté sur le nombre d'emplois créés :
 - Le maître d'ouvrage a apporté une réponse en s'appuyant sur le kakémono « les effets du projet » : les études de conception, la construction et la réalisation du projet mobiliseraient en moyenne de 300 à 500 personnes pour une période de 5 à 6 ans : études d'ingénierie, génie civil, électricité, contrôle commande, ventilation, montage des équipements procédés. Des renforts seraient également nécessaires pour l'exploitation de l'usine étendue : une cinquantaine d'emplois supplémentaires pérennes directs devraient être créés.

D'autres évoquent des raisons géopolitiques et perçoivent le projet comme un moyen de réduire la dépendance énergétique de la France.

- « *Très bien ce projet ! Ne plus être dépendant de Pierre Paul Jean. POUR !! En dépendant des autres, on arrive à des catastrophes. »*
- « *L'indépendance par rapport à la Russie est un argument lourd. »*

En parallèle, quelques participants proposent que les retombées du projet puissent être mis au service du territoire.

- « *Les retombées économiques du projet devraient servir à restaurer et entretenir le patrimoine* »
- « *Nous avons besoin que l'investissement serve aux territoires ou aux habitants locaux* »

Au-delà des prises de position, la majeure partie des échanges avec le public a donné lieu à des interrogations sur le projet, auxquelles le maître d'ouvrage a répondu au cours de l'échange.

- « *Va-t-on enrichir l'URT (uranium de retraitement) ?* »
 - Réponse : L'extension de capacité ne sera pas conçue pour traiter de l'URT. Si de l'URT devait être enrichi il le serait sur les 2 modules déjà prévus à la conception de l'unité Nord.
- « *Quels sont les risques de cette extension ?* » ; « *S'il y a un problème ici, un séisme ou une sécheresse, comment ça va se passer ?* »
 - Réponse : L'extension ne comporte pas de risques supplémentaires car il s'agit d'une reproduction à l'identique de la technologie exploitée actuellement. De manière générale, on distingue les risques d'origine nucléaire et chimique liés aux substances radioactives et chimiques et les risques d'origine non nucléaires qui peuvent être d'origine interne (liés à l'installation) ou externe (liés aux événements naturels ou aux activités humaines). Des moyens de prévention et une organisation spécifique sont mis en place pour gérer les situations accidentelles, à travers : un plan d'urgence interne (PUI) qui définit les moyens d'alerte, de secours et d'intervention ; un plan particulier d'intervention (PPI) élaboré par la préfecture et qui permet de protéger les populations voisines tout en fournissant des moyens d'intervention complémentaires à ceux déjà présents sur le site.
- « *Peut-on réutiliser des modules pour les EPR ?* »
 - Réponse : Orano envisage d'augmenter jusqu'à 30% ses capacités d'enrichissement pour répondre aux besoins des clients qui souhaitent réduire leurs importations d'uranium naturel enrichi Russe. Ce projet n'est donc pas lié au nouveau nucléaire et débat en cours.
- « *Où sera positionnée l'extension ? Est-ce la même technologie qui sera utilisée ?* »
 - Réponse : L'extension serait construite à l'intérieur de la parcelle du site du Tricastin, dans le prolongement de l'usine existante, au Nord. C'est la même technologie que celle utilisée actuellement (enrichissement par centrifugation) qui sera reproduite dans l'extension.
- « *Qu'en est-il de l'alternative aux Etats-Unis ?* »
 - Réponse : Un Projet d'usine d'enrichissement d'Uranium aux Etats-Unis avait été conduit en 2010 par le Groupe. Ce projet consistait à construire une usine utilisant la technologie d'enrichissement par centrifugation. La capacité envisagée (3.3 MUTS) était similaire à celle de l'extension proposée par Orano et qui fait l'objet de la concertation. Ce projet a été

mis en veille en raison de la surcapacité du marché qui a suivi l'accident de Fukushima. Compte tenu de l'urgence en terme de substitution aux approvisionnement russes (premières productions en 2028), Orano privilégie le site du TRICASTIN pour implanter son projet d'extension. En parallèle une implantation aux USA est envisagée mais les détails relatifs au montant et la durée de ce projet sont moins avancés que celui du Tricastin et non communicables à date. En tout état de cause, sa mise en œuvre serait plus longue que celle envisagée en France (construction d'une usine complète versus construction d'une extension à l'identique de l'usine existante).

- « *Quel est le calendrier du projet ? Quand sera-t-il mis en service ?* »
 - Réponse : Le début des travaux est prévu au 3^{ème} trimestre 2024 pour une première mise en service en 2028 et une mise en service complète en 2030.

- Une personne s'interroge sur la différence entre EDF et Orano.
 - Réponse : EDF et Orano sont deux entreprises différentes. Les deux sont présentes sur le site du Tricastin. EDF gère uniquement la centrale nucléaire du Tricastin. Le reste des installations relève d'Orano.

- Une personne demande si la concertation sert à obtenir l'approbation du public.
 - Réponse : La concertation préalable est le premier temps de participation du public en amont d'un projet. Elle vise à améliorer les décisions qui seront prises par Orano et par les autorités publiques. Le public peut s'informer sur le projet, débattre et adresser ses propositions. La concertation doit notamment porter sur l'opportunité du projet, et le public doit exprimer son avis sur ce point, dont les garants rendront compte. Cependant les avis du public sont consultatifs, et la concertation n'a pas vocation à obtenir « l'approbation » du public. À l'issue de la concertation, le projet peut être suspendu, abandonné, ou poursuivi, avec des modifications éventuelles. La concertation est placée sous l'égide de garants de la concertation, désignés par la Commission Nationale du Débat Public. Ils veillent au bon déroulement de la concertation préalable, à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public. Ils s'assurent que le public peut être informé, poser des questions, recevoir des réponses et présenter ses observations et ses propositions. Ils facilitent le dialogue entre tous les acteurs de la concertation, sans émettre d'avis sur le fond du projet.

Certaines personnes rencontrées ont apporté un avis technique sur le projet.

- Un participant constate le besoin du projet et souligne « *la sécurité de la technologie nucléaire* » : « *Mieux vaut habiter à côté d'une centrale qu'à côté d'un site SEVESO* ».
- Un participant connaît le site et a déjà eu l'occasion de visiter les usines Georges Besse 2 et Eurodif. Il indique être en faveur du projet car la technologie de la centrifugation est moins énergivore que celle de la diffusion.
- Quelques personnes soulignent que la technologie d'enrichissement par centrifugation est plus intéressante que celle par diffusion.

De nombreux participants indiquent avoir eux-mêmes travaillé sur le site, ou avoir un proche qui y travaille / y a travaillé. Par ailleurs, plusieurs personnes rencontrées indiquent avoir entendu parler du projet dans la presse ou avoir reçu le dépliant-synthèse. La diffusion de ce dépliant semble avoir été faite assez correctement sur ce secteur.

Par ailleurs, 60 dépliant ont été déposés à l'office de tourisme de Saint-Paul-Trois-Châteaux.